

► Projet « Promotion de la SST au Maghreb pour l'accès des travailleurs en situation vulnérable à un travail sûr et sain »



Promotion de la SST au Maghreb pour l'accès des travailleurs en situation vulnérable à un travail sûr et sain

- ▶ Les effets d'importantes crises passées (récession mondiale de 2008, bouleversements politiques et géostratégiques) ainsi que la récente pandémie de COVID-19 ont lourdement affecté l'économie des pays du voisinage méridional de l'Union européenne. Dans ce contexte, l'accès à un emploi décent, notamment dans des conditions sûres et saines, est particulièrement compromis pour les femmes et les jeunes. En effet, cette main d'œuvre, souvent peu formée, se retrouve essentiellement dans des secteurs à faible productivité, y compris dans l'économie informelle en expansion, occupant souvent des emplois précaires, avec peu ou pas de protection sociale. Ces travailleuses et travailleurs peuvent être amenés à exercer leurs activités dans des conditions insalubres, exposés à de nombreux risques sur leur lieu de travail, sans bénéficier de la formation ni de l'information adéquates pour prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles.
- ▶ La promotion de la sécurité et de la santé au travail est une volonté affichée par les pays du Maghreb, en particulier par l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Or, si ces pays bénéficient déjà de nombreux projets visant à renforcer l'autonomisation des femmes, développer l'entrepreneuriat et l'employabilité des jeunes, ou de façon plus générale, à appuyer la création d'emplois décents, on note peu d'interventions spécifiques ayant pour but d'améliorer la sécurité et la santé des travailleurs, notamment ceux pouvant se trouver dans des conditions de vulnérabilité, comme peuvent l'être les femmes et les jeunes.
- ▶ **De ce fait, des campagnes de sensibilisation sur la SST en Algérie, au Maroc et en Tunisie, seront menées afin de faciliter l'accès de travailleurs en situation vulnérable à un travail sûr et sain.** Ce travail sera mené avec les ministères nationaux chargés du travail et leur inspection du travail, les partenaires sociaux (organisations de travailleurs et d'employeurs), et les parties prenantes clés.
- ▶ Ces campagnes seront portées par les institutions pertinentes, notamment l'inspection du travail, en coordination avec les partenaires sociaux et autres organisations pertinentes. Les éléments de la campagne seront en adéquation avec les normes internationales du travail en matière de SST, en particulier la Convention (n°155) sur la sécurité et la santé des travailleurs et la Recommandation (n°164) y relative, et la Convention (n°187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et santé au travail. Ils rappelleront également les fondements de la SST, à savoir l'évaluation des risques et la hiérarchie des contrôles définie dans la directive 89/391/CEE.
- ▶ Les bénéficiaires du projet sont les travailleuses et travailleurs de ces trois pays qui se trouvent dans des conditions vulnérables, en particulier parmi les femmes et les jeunes travailleurs, notamment dans les secteurs les plus vulnérables comme l'agriculture.

¹ De la documentation en français développée par EU-OSHA est déjà disponible :
<https://osha.europa.eu/fr/themes/women-and-health-work>
<https://osha.europa.eu/fr/themes/young-workers>



Organisation
internationale
du Travail